

Lettre ouverte aux assemblées syndicales

PV 2020: même si la version du Conseil des Etats est acceptée, un référendum syndical s'impose !

Les syndicalistes soussigné-e-s appellent l'ensemble du mouvement syndical à lancer un référendum même si les Chambres fédérales devaient adopter, lors du vote final sur "Prévoyance vieillesse 2020" (PV 2020), la version retenue jusqu'ici par le Conseil des Etats.

- 1. Le projet du Conseil des Etats prévoit l'augmentation à 65 ans de l'âge de la retraite des femmes. Cette mesure n'a rien à voir avec l'égalité entre hommes et femmes! Elle ne ferait que contraindre les femmes à trimer une année de plus, au seul profit du patronat, ou, à défaut, à subir une baisse à vie de leur rente AVS.**
 - En Suisse, les travailleuses et travailleurs sont déjà les champions du monde de la durée du travail: hebdomadaire, annuelle et sur une vie. C'est donc une baisse de l'âge de la retraite, pour toutes et tous, qui devrait être à l'ordre du jour!
 - Toute hausse de l'âge de la retraite est inacceptable: il est parfaitement légitime, après une vie de labeur, de profiter de quelques années pour réaliser de nouveaux projets et avoir enfin du temps pour celles et ceux qu'on aime.
 - Relever l'âge de la retraite des femmes ne ferait qu'accroître la concurrence sur le marché de l'emploi et augmenter le chômage; cela faciliterait donc aussi les attaques patronales contre nos conditions de travail.
 - L'augmentation de l'âge de la retraite des femmes n'est qu'une étape: si PV 2020 entrait en vigueur, le projet consistant à passer à 67 ans pour toutes et tous serait rapidement à l'ordre du jour. Seul moyen de l'éviter: empêcher la mise en œuvre de cette étape.
- 2. Le projet du Conseil des Etats n'apporterait aucune amélioration aux retraité-e-s actuel-le-s (2,3 millions de personnes!).**
 - Le bonus de 70 francs pour les rentes AVS et le dé plafonnement, très partiel, de la rente pour les couples ne concerneraient que les futur-e-s bénéficiaires d'une rente AVS. La Constitution fédérale serait ainsi toujours bafouée. Elle postule en effet que les rentes AVS doivent "couvrir les besoins vitaux de manière appropriée", ce qui est loin d'être le cas du moment où leur moyenne est de 2000 francs par mois.
 - Au vu de l'explosion sans fin des primes maladie, le blocage des rentes se traduirait par la poursuite de la baisse du pouvoir d'achat des retraité-e-s, ce d'autant qu'ils/elles devraient faire face aussi à la hausse de la TVA, l'impôt le plus antisocial, et, pour une partie d'entre eux/elles, aux coupes envisagées dans les prestations complémentaires.
- 3. Le projet du Conseil des Etats ne garantirait pas le "maintien du niveau des rentes" pour les futur-e-s retraité-e-s, du moins pour la majorité d'entre eux/elles.**
 - Pour les femmes, le "maintien du niveau des rentes" serait une chimère. Elles reçoivent, en moyenne, une rente AVS de 2000 francs. Le relèvement à 65 ans de l'âge de la retraite les priverait dès lors de 24 000 francs. Avec le supplément AVS de 70 francs par mois, elles toucheraient 840 francs de plus par année. Il faudrait qu'elles vivent jusqu'à 94 ans pour récupérer la perte due à l'augmentation de l'âge de la retraite...
 - Toute projection quant au niveau des rentes dans 20 ou 30 ans est aléatoire. Si PV 2020 passait la rampe, il est certain que les milieux patronaux reviendraient à la charge pour réduire encore davantage le taux de conversion minimum. De même, ils continueraient à imposer des baisses du taux de conversion appliqué sur la part surobligatoire. Enfin, le taux d'intérêt crédité sur les avoirs vieillesse, qui a déjà été divisé par quatre en l'espace

de 15 ans, pourrait subir de nouvelles diminutions. Bref, les promesses du 2^e pilier n'engagent que celles et ceux qui y croient.

- Même si une petite minorité de futur-e-s retraité-e-s ne subissait pas de baisse de rente, à quoi bon crier victoire? Depuis quand le mouvement syndical doit-il se contenter de défendre le statu quo alors que la répartition des richesses est de plus en plus inégalitaire suite à l'explosion de la part accaparée par les grands patrons et actionnaires au cours des deux dernières décennies?

4. L'entrée en vigueur du projet du Conseil des Etats se traduirait par **une diminution du salaire net, en particulier pour les bas salaires.**

- Une assistante de vente de 39 ans à 50% avec un salaire mensuel brut de 2100 francs (x 12) verrait sa cotisation au 2^e pilier augmenter de 50 francs par mois, d'où une perte de 600 francs par année.
- Ces coupes – qui concerneraient majoritairement, une fois de plus, les femmes – seraient aggravées par la hausse de la TVA et des primes maladie, face à laquelle les rares et maigres indexations des salaires ne feraient pas le poids.

5. Le projet du Conseil des Etats ne remettrait en rien en cause le marché lucratif que représentent le 2^e et le 3^e piliers pour les banques et assurances. Au contraire, il **accroîtrait leurs profits.**

- Le niveau des rentes AVS demeurerait nettement insuffisant tandis que les privilèges fiscaux du 2^e et du 3^e piliers, notamment pour le patronat et les hauts revenus, perdureraient. Or, ce sont deux facteurs décisifs pour stimuler des rachats de cotisations dans le 2^e pilier et des versements pour le 3^e pilier, qui continueraient donc de plus belle.
- Le taux de la quote-part des bénéficiaires que les compagnies d'assurance peuvent conserver ("legal-quote") ne serait pas non plus modifié, même pas à la marge, d'où la poursuite du pillage des rentes de leur part.
- La baisse du taux de conversion rendrait le marché du 2^e pilier plus rentable, alors que la progression du volume des capitaux sous gestion, suite à la hausse des cotisations, permettrait aux banques et assurances d'encaisser des commissions accrues.

Le défaitisme n'est pas de mise. Nous pouvons gagner! Comme le prouve la RIE III, une bataille menée par le mouvement syndical et les partis de gauche peut être victorieuse. Et si l'on gagne cette bataille, les Chambres fédérales devront concocter un meilleur projet, comme pour la RIE III.

Signataires :

Al-Amine Jamal, responsable du secteur tertiaire, Unia Genève

Alcaraz Patricia, secrétaire syndicale chez syndicom

Anor Albert, président SSP-GE

Arnaud Cathy, déléguée syndicale Audemars Piguet, présidente du Comité des horlogers vaudois

Bailat Ariane, secrétaire SSP – Région Genève

Bandiera Umberto, coordinateur romand secteur Transports Unia

Beaud Richard, président de la commission syndicale Nestlé Suisse

Béday Mickaël, délégué syndical Dubois Depraz

Borloz Valérie, secrétaire de l'Union syndicale vaudoise

Bossard Amélia, déléguée au Comité de Région et au Comité de Directeur du SSP Genève

Bovolenta Michela, secrétaire centrale SSP

Brandimarte Katia, secrétaire de la section Riviera-Est vaudois Unia Vaud

Brunner Fabienne, responsable Romandie de syndicom

Burri Virginie, secrétaire SSP – Région Fribourg

Cabeza Diego, président SIT
Cajeux Marie-Ginette, membre du comité de section Vallée de Joux
Carobbio Pietro, co-secrétaire régional Unia Vaud
Cattani Manuela, co-secrétaire générale SIT, présidente CGAS
Chaperon Fabrice, secrétaire de la section de La Côte Unia Vaud
Chena Basanta Joana, secrétaire SSP – Région Jura
Colella Maurizio, secrétaire de la section de Lausanne Unia Vaud
Damas Laetitia déléguée syndicale Montres Breguet.
De Filippo Davide, co-secrétaire général SIT
De Mallac Thierry, président faïtier de l'AGEEP
De Sousa Jeronimo, secrétaire de la section du Nord vaudois Unia Vaud
Defferrard Yves, co-secrétaire régional Unia Vaud
Ducrest François, président de l'Union syndicale de Fribourg
Escribano Juan, président SSP – Région Jura
Fankhauser Christian, secrétaire syndical SEV
Fernandes Alberto Jacques, vice-président SIT
Ferraz Ana Paula, vice-présidente SIT
Fovanna Dominique, responsable du secteur tertiaire Unia Vaud
Friedli Catherine, secrétaire SSP – Région Fribourg
Furrer Sabine, secrétaire SSP – Région Genève
Gaille Patricia, responsable des finances et de l'administration Unia Vaud
Golay Camille, secrétaire syndicale Unia Vaud
Goube Pascal, président de la commission du personnel Jaeger-Lecoutre
Greffet Pascal, délégué syndical Jaeger-Lecoutre
Gygax David, secrétaire SSP – Région Vaud
Hanane Faloussi, déléguée syndicale Vacheron Constantin
Henauer Xavier, vice-président de la région d'Unia de Genève
Landry Abdou, secrétaire syndicat Unia
Leiser Maude, responsable du personnel Unia Vaud
Lyet Arnaud, délégué syndical Montres Breguet
Martin Philippe, secrétaire central SSP
Martins Alexandre, responsable des campagnes et de la formation Unia Vaud
Mbaye Christine, secrétaire SSP – Région Jura
Michel Anne, comité directeur et commission femmes SSP Geneve
Milka Ivanovic, secrétaire de l'Union syndicale fribourgeoise
Monney Vanessa, secrétaire SSP – Région Vaud
Mugny Joël, Secrétaire coordinateur Syna Genève
Mugny Yves, responsable du secteur bâtiment, Unia Genève
Müller Wolfgang, président SSP – Région Fribourg
Nicolaus Denis, délégué syndical Blancpain
Nista Mike, Président du comité régional Unia Vaud
Nista Mike, président Unia région Vaud et président commission du personnel Sapal, groupe Bosch
Oliboni Virginie, secrétaire SSP – Région Jura
Parmentier Danielle, présidente de la région d'Unia de Genève
Patino Alex, Syndicom secrétaire régional Responsable romand Industrie graphique et emballage
Pedrosa Maria, secrétaire SSP – Région Vaud
Pelet Noé, responsable du secteur industrie Unia Vaud
Pelizzari Alessandro, secrétaire régional Unia Genève
Pierella Umberto , vice-président de la région d'Unia de Genève
Ramuz Raphaël, secrétaire régional SSP-Vaud
Reymond Claude, secrétaire CGAS et membre de syndicom
Roche Lionel, responsable du secteur artisanat Unia Vaud
Rodriguez Celio, président de la commission GSK (ex Novartis)
Rosende Carobbio Beatriz, secrétaire centrale SSP
Sauvain Thomas, secrétaire Union syndicale jurassienne

Schweri Michel, responsable de l'Ecole syndicale d'Unia Genève
Simeth Marc, président du Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné
Sisto Vincenzo, président groupe intérêt migrants UNIA Vaud
Solano Valérie, secrétaire syndical SEV
Soldini Agostino, secrétaire central SSP
Stoyer Timo, président de la commission syndicale Nestlé Waters
Tabary Catherine, secrétaire syndicale, syndicom
Tschanz Mélinda, syndicaliste à Unia Vaud et militante à Feminista
Varone Joël, secrétaire syndical Unia Genève
Vuilliomonet Henri, membre du comité de section Unia Neuchâtel et membre de l'Assemblée des délégué.e.s
Zürcher René, Président de section, SEV, AS Ouest
Zurkinden Gaétan, secrétaire SSP – Région Fribourg
Zurkinden Guy, rédacteur journal SSP